



L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES
CONSOMMATEURS INDUSTRIELS D'ÉLECTRICITÉ

**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate
Tous les médias du Québec**

**Surplus d'Hydro-Québec :
L'AQCIE veut remettre les pendules à l'heure**

Montréal, le 31 juillet 2009 – Réagissant à un article paru dans *Le Devoir* hier matin, l'AQCIE a tenu à remettre les pendules à l'heure en ce qui concerne certaines déclarations attribuées aux «petits et grands consommateurs d'électricité au Québec [qui] s'inquiètent des importants surplus d'énergie avec lesquels la société d'État doit désormais composer.»

Comme l'a déclaré le directeur exécutif de l'AQCIE, M. Luc Boulanger : «Nous tenons à nous dissocier de l'évaluation du coût des surplus à un milliard \$ contenue dans cet article. Ce chiffre est une extrapolation fondée sur les coûts moyens d'approvisionnement post-patrimoniaux et ne reflète pas la réalité. En effet, le coût réel de ces surplus se calcule en additionnant le coût du report des livraisons en provenance de la division Hydro-Québec Production, qui est nul (sans frais, ni pénalité), et celui de la suspension du contrat avec TransCanadaEnergy (TCE) (frais fixes et manque à gagner), qui a été chiffré selon d'aucuns autour de 250 millions \$, soit bien en deçà du milliard \$ évoqué dans l'article.»

De plus, l'AQCIE tient à dissiper la confusion entourant l'impact sur les tarifs des coûts relatifs à la gestion de ces surplus. Les coûts de la suspension du contrat avec TCE ont déjà été intégrés dans les tarifs depuis deux ans. L'enjeu qui préoccupe les industriels sur ce point relève plutôt du fait que les grands consommateurs en assument une part exagérée.

«De façon générale, pour ce qui est des surplus, nous considérons utile au débat d'ajouter que l'appariement parfait de l'offre et de la demande relève de l'utopie a indiqué M. Boulanger. Personne n'est donc à blâmer pour la situation excédentaire exceptionnelle que l'on connaît, car si l'on se reporte au début des années 2000, au moment où la décision de s'approvisionner par des contrats à long terme pour sécuriser la demande québécoise et éviter ainsi les fluctuations caractéristiques des marchés de court terme a été prise, rien ne permettait d'anticiper la crise économique actuelle et le recul significatif de la demande industrielle. Même l'été dernier, la crise actuelle n'était pas dans la lunette ni des analystes, ni des entreprises. Il aurait fallu une intervention divine pour la prévoir des années d'avance ! Dans ce genre d'exercice de prévision de long terme, il est donc tout à fait normal de se donner une marge de manœuvre et de gérer les risques, ce qui a été fait en 2000. Il n'y a donc pas matière à se scandaliser de la situation excédentaire actuelle, il faut maintenant la gérer au mieux.»

À propos de l'AQCIE

Fondée en 1981, l'Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité (AQCIE) représente les plus importants consommateurs d'électricité établis au Québec, soit la presque totalité des secteurs industriels dont la facture totale d'énergie électrique s'élève à près de 1,5 milliard \$ par année. Les membres de l'AQCIE souscrivent près de 60 % de la puissance électrique industrielle totale du Québec, ce qui représente environ 42,6 tWh.

- 30 -

Source : Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité (AQCIE)

Pour renseignements

1010, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 1800, Montréal (Québec)
H3A 2R7
Tél.: 514 350-5496
Télec.: 514 286-6078



L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES
CONSOMMATEURS INDUSTRIELS D'ÉLECTRICITÉ

Luc Boulanger, directeur exécutif AQCIÉ
(514) 919-6050

1010, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 1800, Montréal (Québec)
H3A 2R7
Tél.: 514 350-5496
Télec.: 514 286-6078